

A.L.C.

**Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite près la Cour d'Appel de Grenoble**

**AUDIT
LEGAL
COMMISSARIAT**

Siège social:
870 Chemin du Piarday
Le Lac Clair
38300 Saint Savin

Sarl au capital de 1 500 euros
R.C.S. Bourgoin-Jallieu B 451 617 237
NAF 6920Z
~

Tél : 04.74.43.57.67
Fax : 04.74.43.57.68
E-Mail : sroyer@firecom-bj.fr

Associé

Serge ROYER

Association « NORD ISERE INITIATIVE »

**CCI Nord Isère
5 Rue Condorcet**

38090 VILLEFONTAINE

SOMMAIRE

Rapport général

Rapport spécial

Association « NORD ISERE INITIATIVE »

CCI Nord Isère
5 Rue Condorcet

38090 VILLEFONTAINE

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 Juin 2011, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31 Décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre association, tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration du 06 Mars 2012. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables :

L'annexe expose entre autres les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des immobilisations et des options opérées en matière d'amortissement, les risques de dépréciation éventuelle et l'évaluation des dettes et créances.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans l'annexe et je me suis assuré de leur correcte application.

Estimations comptables :

J'ai procédé à l'appréciation des approches retenues par votre association décrites dans l'annexe concernant les points ci-dessus, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et j'ai mis en oeuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Conclusion :

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint Savin

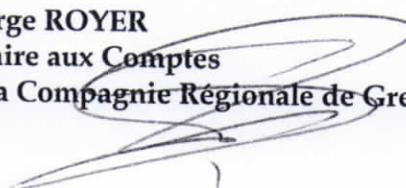
le 02/04/2012

Pour la société Audit Légal Commissariat

Monsieur Serge ROYER

Le Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble



Association « NORD ISERE INITIATIVE »

**CCI Nord Isère
5 Rue Condorcet**

38090 VILLEFONTAINE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé.

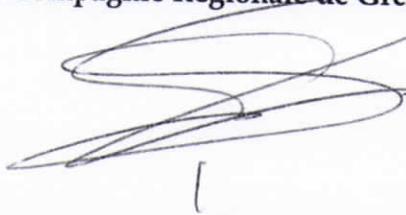
Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

En application de l'article 25-2 du décret du 1^{er} mars 1985, je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du code de commerce.

**Fait à Saint Savin
le 02/04/2012**

Pour la société Audit Légal Commissariat

**Monsieur Serge ROYER
Le Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble**



Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	10 661	7 635	3 026	5 496	- 2 470	
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	215		215	215		
Prêts	1 922 295	284 333	1 637 962	1 760 070	- 122 108	
Autres immobilisations financières	16 003		16 003	33 654	- 17 651	
TOTAL (I)	1 949 175	291 969	1 657 206	1 799 435	- 142 229	
Stocks en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	231 540		231 540	217 373	14 167	
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	390 272		390 272	400 980	- 10 708	
Charges constatées d'avance	4 915		4 915	2 574	2 341	
TOTAL (II)	626 728		626 728	620 927	5 801	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	2 575 903	291 969	2 283 934	2 420 362	- 136 428	

voir l'Attestation de l'expert comptable

ODICEO

Page 2

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	803 014	778 014	25 000
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau	-52 064	4 053	- 56 117
. Résultat de l'exercice	-64 233	-56 117	- 8 116
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports	1 146 055	1 088 645	57 410
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	1 832 772	1 814 595	18 177
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	255 899	255 486	413
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	5 937	5 839	98
Autres	189 325	344 443	- 155 118
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	451 161	605 767	- 154 606
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	2 283 934	2 420 362	- 136 428
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	396		396	47 478	- 47 082	-99,17
Montants nets produits d'expl.	396		396	47 478	- 47 082	-99,17
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			302 434	237 205	65 229	27,50
Dons						
Cotisations			10 065	10 610	- 545	-5,14
Legs et donations						
Produits liés à des financements réglementaires						
Autres produits			13 050	5	13 045	N/S
Reprise de provisions						
Transfert de charges			6 146	2 458	3 688	150,04
Sous-total des autres produits d'exploitation			331 696	250 279	81 417	32,53
Total des produits d'exploitation (I)			332 092	297 757	34 335	11,53
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif			6 757	4 186	2 571	61,42
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges			21 036	30 530	- 9 494	-31,10
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			27 792	34 716	- 6 924	-19,94
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			14 567	10 980	3 587	32,67
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			14 567	10 980	3 587	32,67
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			374 451	343 453	30 998	9,03
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-64 233	-56 117	- 8 116	14,46
TOTAL GENERAL			438 683	399 569	39 114	9,79
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises et de matières premières						
Variation de stock marchandises et matières premières						
Autres achats non stockés			3 752	3 696	56	1,52
Services extérieurs			13 117	13 926	- 809	-5,81
Autres services extérieurs			39 455	34 504	4 951	14,35
Impôts, taxes et versements assimilés			10 531	8 109	2 422	29,87
Salaires et traitements			167 026	148 984	18 042	12,11
Charges sociales			76 955	66 483	10 472	15,75
Autres charges de personnels						

	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total			
Subventions accordées par l'association							



Compte de résultat association (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)	Variation	%
Dotations aux amortissements	2 470	2 470		0,00
Dotations aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	2 441	2 206	235	10,65
Total des charges d'exploitation (I)	315 747	280 379	35 368	12,61
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions	110 258	92 060	18 198	19,77
Intérêts et charges assimilées	8 219	25 906	- 17 687	-68,27
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)	118 476	117 966	510	0,43
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	3 474	493	2 981	604,67
Sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	3 474	493	2 981	604,67
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	987	732	255	34,84
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	438 683	399 569	39 114	9,79
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT				
TOTAL GENERAL	438 683	399 569	39 114	9,79
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat	61 375	68 935	- 7 560	-10,97
. Prestations en nature	8 317	7 506	811	10,80
. Dons en nature				
Total	69 692	76 440	- 6 748	-8,83
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services	8 317	7 506	811	10,80
. Personnel bénévole	61 375	68 935	- 7 560	-10,97
Total	69 692	76 440	- 6 748	-8,83

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2011 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2010 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 283 934 €.

Le résultat net comptable est un déficit de 64 233 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables, à l'exception du changement de méthodes précisé en faits caractéristiques,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n°99-01 du comité de la réglementation Comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, ainsi qu'au référentiel de normes France Initiative.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association Nord Isère Initiative est membre de France Initiative qui a défini des normes comptables propres. Ces normes sont conformes aux règlements CRC n°99-03 relatif au Plan comptable général et CRC n°99-01 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des associations et fondations. Elles ont pour objet d'apporter une meilleure information financière compte tenu des spécificités de gestion des plateformes France Initiative.

A compter du présent exercice, l'association Nord Isère Initiative applique l'ensemble des normes comptables de France Initiative dans le cadre d'une méthode préférentielle de présentation des comptes annuels.

La mise en œuvre de ces normes implique sur l'exercice un changement de méthodes concernant notamment :

- o La présentation en annexe de comptes de résultat distincts entre fonctionnement et fonds de prêt ;
- o L'imputation des provisions et pertes concernant les prêts d'honneur sur les apports, après détermination du résultat sur fonds de prêts et approbation par l'Assemblée Générale.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	10 661			10 661
Immobilisations corporelles	1 989 052	792 300	842 822	1 938 530
Immobilisations financières				
TOTAL	1 999 713	792 300	842 822	1 949 191

Amortissements et provisions d'actif

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 166	2 470		7 635
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	195 111	110 258	21 037	284 333
TOTAL	200 277	112 728	21 037	291 969

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées de prêts d'honneur accordés par l'association aux tiers bénéficiaires.

Cette année, le mode de calcul de la provision pour dépréciation des prêts a été modifié.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement des prêts d'honneur, sur la base du solde de prêt net de couverture par garantie, selon la méthode suivante :

- o Cessation d'activité ou liquidation judiciaire en cours : 100 % du solde
- o En cas de défaillance en cours d'année : 100 % du solde
- o Dès qu'une créance est remise au cabinet de recouvrement : 100 % du solde

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Matériel de bureau & informatique	10 661	7 635	3 026	3 à 5 ans
TOTAL	10 661	7 635	3 026	

Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 938 299		1 938 299
Actif circulant & charges d'avance	236 455	236 455	
TOTAL	2 174 754	236 455	1 938 299

Produits à recevoir par postes du bilan

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	197 630
Disponibilités	530
TOTAL	198 160

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds associatifs

Les ressources de fonds de prêts octroyés dans le cadre des prêts d'honneur sont enregistrées dans des comptes d'apports avec ou sans droit de reprise selon les obligations conventionnelles.

Le résultat sur fonds de prêt de l'exercice fait l'objet d'une décision de l'Assemblée générale annuelle pour les imputer sur les comptes d'apports pour un montant équivalent, par principe d'imputation des dépréciations de l'actif immobilisé sur les apports qui les ont financés, dans des comptes spécifiques, apparaissant en négatif sur le bilan passif.

Ceci sera appliqué sur les résultats au 31 décembre 2011 et sera retranscrits dans les comptes de l'année suivante, à l'issue de l'Assemblée Générale qui approuvera ces comptes.

Les pertes et provisions seront réparties au pourcentage du poids des apports avec ou sans droit de reprise sur le total de fonds de prêts disponibles.

Provisions

Provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges				
Provisions pour dépréciation	195 111	110 258	21 036	284 333
TOTAL	195 111	110 258	21 036	284 333

Une provision pour dépréciation des prêts est comptabilisée en fonction des risques de non recouvrement estimés.

Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	430	430		
Dettes financières diverses	0	0		
Fournisseurs	5 937	5 937		
Dettes fiscales & sociales	53 614	53 614		
Dettes sur immobilisations	130 500	130 500		
Autres dettes	5 212	5 212		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	195 692	195 692		



Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT***Résultats comptables*

Des comptes de résultat distincts entre le fonctionnement et la gestion du fonds de prêt sont présentés en annexe. Ainsi, le résultat de l'exercice se compose de la manière suivante :

	Déficit	Excédent
RESULTAT NET COMPTABLE DE L'EXERCICE	64 232	
Dont part du résultat de fonctionnement		35 309
Dont part du résultat sur la gestion du fonds de prêt	99 541	

Pour assurer une comparabilité avec l'exercice 2010, le tableau relatif aux résultats 2010 est présenté ci-dessous :

	Déficit	Excédent
RESULTAT NET COMPTABLE DE L'EXERCICE	56 117	
Dont part du résultat de fonctionnement		32 928
Dont part du résultat sur la gestion du fonds de prêt	89 045	



Annexes aux comptes annuels (suite)

Autres informations

Au 31 décembre 2011, l'association a accordé des prêts n'ayant pas encore fait l'objet d'un décaissement au 31 décembre 2011 pour un montant de 130 500 €.

L'association bénéficie d'une avance remboursable de la Caisse d'Epargne d'un montant initial de 75 000 €.

En 2005, l'association a remboursé 27 237 €, puis en 2007 une partie des sommes dues au titre des années 2005 et 2006, soit un montant de 29 106 €, et en 2008 la somme de 9 346 €.

Elle aurait dû rembourser :

- 3 266 € au titre de 2008,
- 275 € au titre de 2009,
- 250 € pour 2010.
- 300 € pour 2011.

Aucun intérêt n'est dû sur cette avance.

De plus, dans le cadre du dispositif EDEN, elle a bénéficié au titre de l'année 2005 d'une avance d'un montant de 74 704 €, au titre de l'année 2006 d'une avance d'un montant de 65 630 €, au titre de l'année 2007 d'une avance d'un montant de 69 825 €, au titre de l'année 2008 d'une avance d'un montant de 36 000 €.

La convention prévoit une rémunération de l'association pour la gestion de ces avances allant de 2 à 5 % en fonction du degré de remboursement du bénéficiaire de l'avance.

Jusqu'en 2007, l'association provisionnait dans ses comptes la rémunération minimale qu'elle devait percevoir du dispositif, soit 2 %.

A compter de 2008, l'association a changé de méthode de comptabilisation de cette rémunération et comptabilise désormais les intérêts réellement dus en fonction du pourcentage de défaillance totale ou partielle du bénéficiaire de l'avance.

Ces avances auraient dû faire l'objet d'un remboursement à compter du 1^{er} janvier 2011 pour la première fois.

Enfin, à compter du 19 janvier 2009, un nouveau dispositif a vu le jour : le dispositif NACRE, pour les bénéficiaires de l'ACRE.

La rémunération perçue par l'association est variable en fonction de différentes phases prévues dans le dispositif.

Au titre de 2009, cette rémunération s'est élevée à 29 003 €.

Au titre de 2010, cette rémunération s'est élevée à 45 779 €.

Au titre de 2011, cette rémunération s'est élevée à 48 882 €.

Charges à payer par postes du bilan

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	19 153
Autres dettes	5 132
TOTAL	24 285

voir l'Attestation de l'expert comptable

ODICEO

Page 12

Annexes aux comptes annuels (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Contributions volontaires****Valorisation des mises à disposition**

La Chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère met à disposition de l'association un bureau de 20 m² représentant un loyer de 3 652.66 € par an.

De plus, elle prend en charge des frais d'affranchissement, d'eau et de photocopies pour un total annuel de 3 635.53 €.

Enfin, l'association bénéficie d'une convention d'hébergement gratuit avec le Syndicat Mixte Vals du Dauphiné Expansion, non valorisé à défaut de communication de l'information chiffrée.

Valorisation des dons en nature

Les parrains de l'association ont abandonné leurs frais de déplacements 2011 pour un montant de 1 028.56 €.

Valorisation du bénévolat

Bénévolat 2011

Au titre de l'année 2011, il s'élève à 61 375.00 € et correspond à 1 227.50 heures valorisées à 50 € de l'heure pour les comités d'agrément.

Engagement en matière de retraite

Au 31 décembre 2011, l'Association a un engagement en matière d'indemnités de fin de carrière non significatif eu égard à l'âge de ses salariés.



Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
<i>Autres Créances</i>	
<i>Fournisseurs avoir à recevoir (40980000)</i>	197 630
<i>Divers produits à recevoir (46870000)</i>	770
<i>Produits à recevoir Eden (46873000)</i>	10 876
<i>Par subvention région Rhône Alpes (46874000)</i>	4 458
<i>Par dispositif Nacre (46875000)</i>	77 015
<i>Par feder (46876000)</i>	19 541
<i>Par cdra (46877000)</i>	33 369
<i>Disponibilités</i>	51 600
<i>Intérêts courus à recevoir (51870000)</i>	530
	530
TOTAL	198 160

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
<i>Charges constatées d'avance (48600000)</i>	4 915
TOTAL	4 915

Charges à payer

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Provision congés à payer (42830000)</i>	11 878
<i>Charges sociales sur congés à payer (43820000)</i>	5 633
<i>Etat, charges à payer (44860000)</i>	1 642
TOTAL	19 153

Autres dettes	Montant
<i>Divers charges à payer (46860000)</i>	5 132
TOTAL	5 132

